Parc national des Calanques

Appel à candidature
Technicien(ne) assistant de travaux bâtiments – assistant maîtrise d'ouvrage (H/F)

Catégorie : Catégorie B (profession intermédiaire)

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat : CDD 4 mois

Domaines / Métier : Aménagement et développement durable du territoire

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 6 : Licence / Diplômes équivalents

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes :

Principaux interlocuteurs externes : équipes-projets (maître d'œuvre, bureau d'étude, CSPS, entreprises de travaux, …), services de l'Etat (DREAL, DRAC, DDTM, France Domaine…), le Conservatoire du littoral, la Métropole Aix-Marseille Provence, les propriétaires/gestionnaires publics des terrains en cœur de Parc national (villes de Marseille

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 08/08/2025

Poste à pourvoir le : 01/09/2025

1. **Descriptif de l'employeur**

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.
Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur

marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².
C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.
Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.
Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité…
Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

Les missions du pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage » sont de plusieurs ordres :

- La conduite de grands projets sur le territoire, pour lesquels l'Etablissement est maître d'ouvrage (portes d'entrée, bâtiments, sentiers, arrachages d'espèces végétales envahissantes, …) ;
- Le suivi des démarches de planification et d'aménagement sur le territoire du Parc national : PLUi, SCOT, grands projets métropolitains, stratégie accessibilité, plan de massif ;
- L'accompagnement des porteurs de projets d'aménagement dans la bonne prise en compte des enjeux du Parc national via la définition d'outils structurants, ou l'apport d'expertises ;
- La mise en œuvre du schéma d'accès au Parc national des Calanques ;
- L'instruction des demandes d'autorisation de travaux au titre de la règlementation spéciale applicable en cœur de Parc national, visant à préserver la biodiversité et le paysage exceptionnels des Calanques.
- La gestion des milieux et espèces via l'encadrement ou l'accompagnement des activités forestières (défense des forets contre les incendies), cynégétiques et agricoles ;
- La mise en œuvre des travaux d'entretien des terrains du Conservatoire du littoral, en lien avec les collectivités ;
- La gestion du SIG (poste transversal).

Le présent poste est rattaché hiérarchiquement au responsable du pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage ».

3. Description du poste

Il/elle assistera le responsable du pôle ATGP, et/ou un responsable d'opération, dans le pilotage de travaux sur les bâtiments confiés en gestion au Parc national.

La maison du Parc national des Calanques à La Ciotat est en phase de travaux. Il s'agit d'un projet de réhabilitation de l'ancienne habitation de l'acteur Michel Simon, en site classé et en entrée de Parc national. Le projet comprend une partie de bureaux pour les agents de l'établissement, et une autre partie pour l'accueil du public. La livraison est prévue en fin 2025 ou début 2026. Le budget est d'environ 2,6 M€.

De plus, le projet (PRO) du Sémaphore de Callelongue ayant été validé, la déclaration préalable (DP) déposée et le projet de marché publié, les travaux peuvent donc démarrer à l'automne 2025. Le projet consiste à consolider le bâtiment, et restaurer la façade, en vue d'y recevoir le public. Le bâtiment accueille également des antennes de téléphonie.

Enfin, le PnCal déploie chaque été des toilettes sèches dans des endroits très fréquentés du cœur de parc national et des portes d'entrée.

Pour ces trois projets, le chargé de mission (h/f) appuiera le responsable du pôle ATGP, et/ou un responsable d'opération, dans son rôle de représentation du maître d'ouvrage, de conducteur d'opération, mais aussi de coordination interne de projet.

La coordination de projet consiste à s'appuyer sur des chefs de projet thématiques en dehors des travaux (accueil des publics, gestion des accès et desserte, gestion des locaux, …) dans une organisation formalisée.

<u>PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE</u>

- Assurer le suivi administratif et financier des marchés publics des trois opérations en lien avec la cellule marché public du Parc national : préparer les demandes d'achat, les tableaux d'analyse des offres, les attestations de service fait, … ;
- Suivre les éléments de pilotage des projets, mettre à jour les tableaux de bords (tableau global des dépenses et recettes) et vérifier le respect des coûts et des délais fixés ;
- Participer à l'élaboration des dossiers de financement complémentaires ou initiaux ;
- Participer à l'élaboration des dossiers de procédures administratives : études environnementales, permis de construire et autres procédures du droit des sols, autorisation de travaux en cœur de parc national, autorisation des propriétaires, demandes de servitudes … ;
- Accompagner le responsable du pôle ATGP et/ou d'un responsable d'opération, sur le terrain auprès des maîtres d'œuvre (MOE) et des entreprises

réalisant des travaux pour le compte de l'établissement, rédiger ou vérifier les comptes-rendus.

4. Conditions particulières d'exercice

—

5. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Connaissances en ingénierie bâtiment et/ou architecture.
- Connaissances généralistes du code de la commande publique, du droit de l'urbanisme et de l'environnement
- Connaissance des enjeux des aménagements en espaces naturels protégés

Savoir-faire :

- Gestion de projet, avec respect des processus et procédures internes de la structure (demandes d'achat, analyse des offres, attestation de service fait, …)
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique, SIG (et dessin), et de conduite de projet (liste de tâches, suivi recettes / dépenses en crédits et RH d'un projet, microsoft project ou équivalent, diagramme de Gantt, planning chemin de fer, …)

Savoir-être :

- Aptitude à travailler en équipe et en collaboration avec différents partenaires
- Diplomatie, communication assertive et bon relationnel, en interne comme en externe
- Rigueur et autonomie de travail, sens de l'organisation
- Esprit d'initiative et d'innovation
- Discrétion professionnelle

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature ***« Chargé de projets assistant de travaux bâtiments - maîtrise d'ouvrage (H/F) »***.

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.